



AVIS PUBLIC 2022-019

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

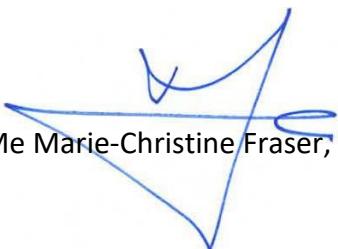
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **4 avril 2022 à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2021-015 visant le 280, rue Breault, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser l'aménagement d'une seconde entrée charretière sur un lot accueillant une résidence unifamiliale isolée pour permettre l'accès à un futur bâtiment complémentaire isolé. Selon le règlement de zonage numéro 2006-116 article 13.3, un terrain accueillant une résidence unifamiliale ne peut accueillir qu'un seul accès à la voie publique.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 1^{er} avril 2022 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 16^e jour de mars 2022



Me Marie-Christine Fraser, greffière